

# Bulletin municipal 2022



**Vie de la  
commune**



3



5

**Vie Scolaire**



6

**Travaux**



7

**Environnement**



8

**Internet**



11

**Économie**



12

**Vie Associative**



14



## Cher(e)s habitant(e)s de Sainte-Hélène du Lac

C'est toujours avec plaisir que je m'adresse à vous à l'occasion du bulletin d'informations municipales de l'année.

L'année 2021 n'a pas permis, comme nous l'espérions tous, de voir la fin de la pandémie déclarée depuis 2020. C'est encore une année particulièrement difficile où nous avons dû composer avec le virus.

Au niveau de la commune, **les travaux de rénovation et de réhabilitation énergétique de la salle polyvalente** se sont terminés en juillet 2021, avec un peu de retard occasionné par la situation sanitaire, mais le budget prévu a été respecté. **L'inauguration** le 15 octobre a été l'occasion de nous retrouver pour un agréable moment festif apprécié de tous. Il s'est clôturé avec un beau feu d'artifice, feu prévu pour la Vogue qui avait été annulée.

En matière de festivités nous avons aussi maintenu le **spectacle de Noël** pour les enfants de la commune qui ont bien apprécié ce moment et ont été ravis de rencontrer les "Mère et Père Noël".

Je pense qu'il faut **maintenir ces instants privilégiés de rencontres et de festivités** tant que nous le pouvons en respectant évidemment les consignes sanitaires. C'est pourquoi le **repas des anciens** prévu en janvier sera reprogrammé dès que cela sera possible.

En 2021 la **réfection de deux routes**, La Chatelle et Carmintran, a été effectuée ainsi que la **sécurisation routière du chef-lieu**.

Pour cette année il est prévu le changement de la **couverture du toit de l'église**, avec la réfection de certaines poutres endommagées qui ont occasionné des dégâts de fuite d'eau dans le bâtiment.

Des études seront entreprises pour l'**aménagement de la traversée du hameau du Pognient** et l'**aménagement du centre du village** entre l'école, la mairie et la salle polyvalente.

La **pose de panneaux photovoltaïques** sur les édifices communaux sera réalisée par la SCIC\* "Centrales Villageoises Le Solaret", coopérative dans laquelle la commune a pris des parts.

Je suis très heureuse également de la mise en place du **Conseil Municipal Jeunes** en 2021. C'est très important de former de nouveaux citoyens mais aussi d'être à l'écoute de nos jeunes. **Ils ont beaucoup d'idées et je les remercie pour leur implication** et salue les conseillers qui s'en occupent.

Je tiens à souligner également l'excellente initiative de la commission communication qui s'est attachée à vous donner des informations régulières par l'intermédiaire de la **newsletter "l'Écho du Lac"**.

La commune est associée à la réflexion sur les **aménagements autour du lac**, initiée par la Communauté de Communes Cœur de Savoie. Deux sentiers supplémentaires sur pilotis devraient être connectés cette année, puis viendra la **création d'un nouveau sentier thématique** identifié par une signalétique cohérente avec les lieux.

De **nouvelles entreprises** se sont installées en 2021 sur le parc d'Alpespace et cela devrait se poursuivre cette année sur les parcelles encore inoccupées.

Je déplore néanmoins que la Communauté de Communes ai fait le choix de **fermer un tronçon de la voie Léonard de Vinci**, qui est un axe principal et structurant du parc, pour l'agrandissement d'une entreprise et ceci malgré une délibération du Conseil municipal s'opposant à ce projet.

**Je vous souhaite au nom de tous les élus de la commune une très bonne année 2022 avec surtout la santé et une bonne dose de virus du bonheur. Bonne lecture.**

**Sylvie Schneider**  
Maire de Sainte-Hélène du Lac

## Inauguration de la salle polyvalente

**Les travaux de la salle polyvalente se sont terminés à l'été 2021 après 18 mois de chantier.**

La réhabilitation a été plus longue que prévu, pénalisée par plusieurs confinements stricts ou partiels, et des délais inhabituels pour la livraison des matériaux, notamment le bois. Elle a permis une restructuration des espaces et un abaissement des plafonds. Désormais la mairie, l'école et la salle polyvalente sont raccordées à un seul et même réseau de chaleur. Des économies d'énergie substantielles sont notamment attendues suite à ces réaménagements. L'espace de la cantine scolaire a également été réhabilité. Les enfants ont été ravis de trouver un mobilier coloré.

La salle polyvalente avant



Les travaux de la salle polyvalente



La salle polyvalente rénovée



15 OCTOBRE 2021



## Accueil des nouveaux arrivants

**Le vendredi 5 novembre 2021, en fin de journée, s'est tenue la traditionnelle soirée consacrée aux nouveaux habitants de la commune.**

Madame Le Maire a convié l'ensemble des nouveaux arrivants de ces deux dernières années car depuis 2019, cette manifestation a dû être interrompue à cause du COVID. Préparée tôt dans le calendrier, cette rencontre a pu s'organiser quand la plupart des communes avoisinantes, qui l'avait différée sur fin novembre/début décembre 2021, a été contrainte d'annuler.

Une vingtaine de familles ont répondu présentes à l'invitation ainsi que quelques unes de nos associations locales. Cette rencontre reste pour Madame le Maire et les élus une occasion privilégiée de faire connaissance en petit comité avec les habitants récemment installés sur la commune.

5 NOVEMBRE 2021



La soirée s'ouvre sur un message de bienvenue de Madame le Maire qui présente, ensuite, ses différents adjoints, leurs missions et l'ensemble des services proposés par notre commune.

Les autres élus prennent, ensuite, la parole pour se présenter, clarifier leurs rôles et leurs missions au service de la commune. S'en suivent les interventions des associations qui mettent en avant leurs programmes d'activités.

Enfin, chaque famille est invitée à se présenter. Et la plupart a souligné la beauté de notre village et sa qualité de vie.

La soirée s'est poursuivie autour du verre de l'amitié.



11 DÉCEMBRE 2021

## Spectacle de Noël



Le 11 décembre 2021, les jeunes Saint-Hélénots dont les plus âgés n'ont que 11 ans, se sont retrouvés, à la salle polyvalente, pour fêter Noël, en avant première. Près de 80 enfants étaient attendus. Compte tenu du contexte sanitaire de plus en plus exigeant, les conditions d'accueil ont été aménagées pour respecter pleinement le protocole. Mais cela n'a, en rien, gâché la fête. Madame le Maire et les élus portent un soin particulier à l'organisation de cette rencontre qui permet à tous de plonger dans l'ambiance de Noël. Ainsi, nous avons tout mis en œuvre pour éviter l'annulation de cette fête magique tant attendue par nos enfants.

Un magnifique spectacle de Noël « *Le Noël du Yétou* » a été joué dans notre salle fraîchement rénovée et décorée pour l'occasion et ce pour le plus grand bonheur des enfants. Et c'est toujours une joie de voir les enfants s'émerveiller. À l'issue de la représentation, le Père Noël, acclamé, a fait son apparition. Et cette année, il a fait une jolie surprise à tous les enfants : il était accompagné de la Mère Noël. Tous deux sont passés parmi les enfants. Les enfants sont repartis avec photos, cadeaux et confiseries. Leur enthousiasme et leur sourire nous donnent envie de perpétuer cette belle tradition.

**Nous vous donnons RDV l'année prochaine pour partager, à nouveau, ce moment féérique.**



## Mouvements des équipes

- Jocelyne CERRUTI a fait valoir ses droits à la retraite fin 2021. Nous lui souhaitons de profiter pleinement de cette nouvelle vie.
- Estelle ROUX, heureuse maman d'un 2<sup>ème</sup> enfant, est en congé parental pour 2 années. Elle est remplacée par Fabrice PAYET.



## Le 11 novembre

En 2020, la crise sanitaire avait obligé à procéder à une commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 en version restreinte, sans anciens combattants ou porte-drapeaux. Cette année, il y avait du monde pour assister à cette cérémonie.

Les membres du Conseil Municipal Jeunes (CMJ) ont été associés aux commémorations pour porter le drapeau, lire un texte de la ministre déléguée des armées, déposer la gerbe de fleurs et pour rendre hommage, en les citant, aux soldats de notre village tombés pour la France.

Après la cérémonie, les habitants se sont retrouvés à la salle polyvalente. C'est traditionnellement l'occasion de récompenser les personnes qui fleurissent leur maison et contribuent ainsi à l'attrait de notre village.

La matinée s'est conclue autour d'un verre de l'amitié servi lui aussi par notre dynamique équipe du Conseil Municipal Jeunes.



## Conseil Municipal Jeunes

**Au printemps 2021, le premier Conseil Municipal Jeunes est né de l'engagement de 10 Jeunes Saint-Hélénots âgés de 11 à 16 ans.**

Madame le Maire, soutenue par l'ensemble des élus, voit dans cet avènement une solide opportunité pour eux d'être le porte parole de l'ensemble de la communauté des jeunes de notre village. Ils disposent, désormais, d'une réelle chance de s'exprimer, de se faire entendre et de contribuer au développement de notre village.

Ainsi, Cléa Fayard, Lily-Marie Mottey, Thomas Rampon, Nathan Helminiak, Camille Alain, Augustin Coux, Melvin et Emmy Duthoit, Louna et Maina Pomin se sont engagés bénévolement pour une durée de deux ans.

**Les objectifs du CMJ sont variés :**

- D'une part, il s'agit d'inciter les jeunes de Sainte Hélène du Lac à s'investir dans la commune en élaborant des projets en direction des Jeunes et des habitants.
- Le CMJ a, en outre, pour vocation d'aider les jeunes à devenir des citoyens actifs en se familiarisant avec le fonctionnement démocratique de leur commune.
- D'autre part, le CMJ va permettre aux Jeunes de développer leur civisme et connaître les valeurs républicaines.
- Il invite aussi à l'instauration d'un dialogue entre les Jeunes et les adultes et à encourager le rapprochement des générations.
- De surcroît, il pousse à développer l'expression de la jeunesse et à créer une passerelle entre les élus locaux et l'ensemble des jeunes citoyens de Sainte Hélène du Lac.
- Enfin, il cherche à favoriser la mise en œuvre de projets cohérents et utiles en direction de la jeunesse.



Sur l'année 2021, le CMJ a multiplié les actions concrètes en faveur des habitants avec le soutien inconditionnel de Patrick Battard, Élu et à l'origine de la création du CMJ. Nous pouvons souligner leur participation très active à la cérémonie du 11 novembre.

Pendant les vacances de la Toussaint, les jeunes ont rendu visite à quelques-uns de nos aînés particulièrement fragilisés voire isolés dans ce contexte de crise sanitaire pour partager un moment convivial avec eux.

Le 16 novembre, ils ont ouvert la séance du Conseil Municipal en présentant à l'ensemble des élus les projets sur lesquels, ils avaient d'ores et déjà réfléchi collectivement.

Ils ont, ainsi, évoqué leur envie de restaurer le City-stade, leur volonté d'organiser leur propre journée éco-citoyenne et leur souhait d'aménager les abords du lac et des espaces de loisirs par l'installation de tables de pique-nique et de bancs.

Nous les avons retrouvé avec plaisir le samedi 11 décembre pour aider à la distribution des cadeaux de Noël et le samedi 18 décembre pour la distribution des colis de Noël aux aînés.

Nous les remercions pour leurs premières actions et les encourageons dans leurs futures initiatives.

Nous vous tiendrons informés de leur progression, notamment par le biais de la newsletter et la page Facebook de la commune.

11 NOVEMBRE 2021



Le 11 novembre a eu lieu à la salle polyvalente la remise des prix récompensant le fleurissement des maisons de la commune. Le jury a effectué un passage le 19 juin 2021 et se sont 18 maisons ou terrasses visibles de la rue qui ont été récompensées.

Les personnes primées se sont vu remettre par les membres du Conseil Municipal Jeunes une composition florale ainsi qu'un almanach du Savoyard.

À l'issue de cette cérémonie un vin d'honneur a été servi.

## REMISE DES PRIX maisons fleuries







RENTRÉE SCOLAIRE 2021/2022

## ÉCOLE MATERNELLE LES MOLLETES

► 3 classes : 82 élèves

- Mme BOISSIÈRE, directrice classe PS (27 élèves)
- Mme HAUCHECORNE et Mme PEYRE classes PS-MS (6 PS/21 MS)
- Mme GIRAUD classes MS-GS (12 MS/16 GS)

Code établissement : 0730323E

Adresse postale :  
Place Voltaire - 73800 LES MOLLETES  
Téléphone : 04 79 28 90 59  
Courriel : ce.0730323E@ac-grenoble.fr

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LAISSAUD

► 3 classes : 80 élèves

- M. GUIGUE classes CE2-CM1 (28 élèves)
- Mme LE GALL et Mme SOUCHEYRE classes CM1-CM2 (27 élèves)
- Mme MANDAROUX, directrice, classe CM2 (26 élèves)

Code établissement : 0730319A

Adresse postale :  
128 place du 19 mars 1962 - 73800 LAISSAUD  
Téléphone : 04 79 28 91 05  
Courriel : ce.0730319A@ac-grenoble.fr

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SAINTE-HÉLÈNE DU LAC

► 4 classes : 102 élèves

- Mme MARTIN classes GS-CP (25 élèves)
- Mme AUBRY, directrice et Mme BIENFAIT classes CP-CE1 (25 élèves)
- Mme EPP classes CE1-CE2 (26 élèves)
- Mme PORTAZ et Mme BIENFAIT classes CE1-CE2 (26 élèves)

Code établissement : 0730326H

Adresse postale :  
175 route du Colombier  
73800 STE-HELENE-DU-LAC  
Téléphone : 04 79 84 27 64  
Courriel : ce.0730326H@ac-grenoble.fr

## Les projets scolaires

### PROJETS 2020-2021

- Notre projet équitation a bien eu lieu avec 8 séances de poney pour chaque élève de l'école au centre équestre de Sainte Hélène-du-Lac.
- Tous les élèves de CE1 et CE2 ont bénéficié d'un cycle foot avec le club de football de Laissaud.
- La Sécurité Routière est intervenue dans les 4 classes de l'école pour sensibiliser les élèves aux risques de la route (piéton/vélo/voiture).

### PROJETS 2021-2022

- Animations Climat - Energie en milieu scolaire pour les 4 classes, proposées par Cœur de Savoie et animées par l'ASDER.
- Projet éducatif sur le rôle et l'importance des corridors biologiques, autour des libellules pour une classe de CE1-CE2, animée par France Nature Environnement (FNE).
- Animation par le Sibrecsa autour de la gestion des déchets pour les 4 classes.

*Nous attendons de connaître l'évolution de l'épidémie de la COVID-19 pour finaliser d'autres projets en fin d'année.*



## Travaux réalisés 2021

### Chemin de Carmintran

- Création d'un soutènement en enrochement pour épauler la route qui s'affaissait et réfection de la chaussée.

Le montant TTC des travaux est de : 50 177.10 €

### Chemin de La Chatelle

- Restructuration de la chaussée (décaissement 60 cm + enrobé) avec la création d'une zone de croisement. Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de Chamoux (SIAE) a changé la conduite d'eau et rétablit les branchements.

Le montant TTC des travaux communaux est de : 87 040.20 €



### Autres travaux

- Après réalisation du réseau de chaleur, modification du silo à pellets de la chaufferie pour augmentation de la quantité de stockage.

Montant TTC des travaux : 7 110 €

- Réfection du portail du cimetière de l'église, sablage, peinture et reprise des scellements.

Montant TTC des travaux : 2 040 €

- Réparation du pont sur le fossé du chemin du Coisetan.

Montant TTC des travaux : 3 648 €

- Installation d'horloges dans les armoires d'éclairage public.

Montant TTC des travaux : 1 458 €

### Cloison vitrée de la Mairie



- Réalisation d'une cloison vitrée pour séparer l'accueil de l'entrée.

Montant TTC des travaux : 8 220 €

### Mobilier pour la salle polyvalente

- Achat de mobilier pour le restaurant scolaire, tables, chaises, cloisons mobiles.

Montant TTC : 7 240.43 €

- Achat pour cuisine : table inox et réfrigérateur pour l'office, four électrique, plaques de cuisson électriques pour la cuisine.

Montant TTC : 10 270.76 €

## Prévisions pour 2022

### TRAVAUX

#### Église

- Réfection de la charpente et de la couverture.

#### Locaux techniques

- Désamiantage de la 1<sup>ère</sup> partie (la plus ancienne) du toit des locaux techniques avant la pose de panneaux photovoltaïques par le Solaret.

#### Salle polyvalente

- Etudes et consultations des entreprises pour réaliser l'aménagement de la placette et des abords de la salle polyvalente.

### CONSULTATIONS & ÉTUDES

#### Éclairage public

- Suite à l'audit réalisée en 2019 consultations et choix d'une entreprise qui assurera la maintenance de l'éclairage public et lèvera toutes les remarques faites sur le réseau.

#### Le Pognient

- Consultations et choix d'un maître d'œuvre qui fera l'étude de l'aménagement de la traversée du hameau du Pognient.



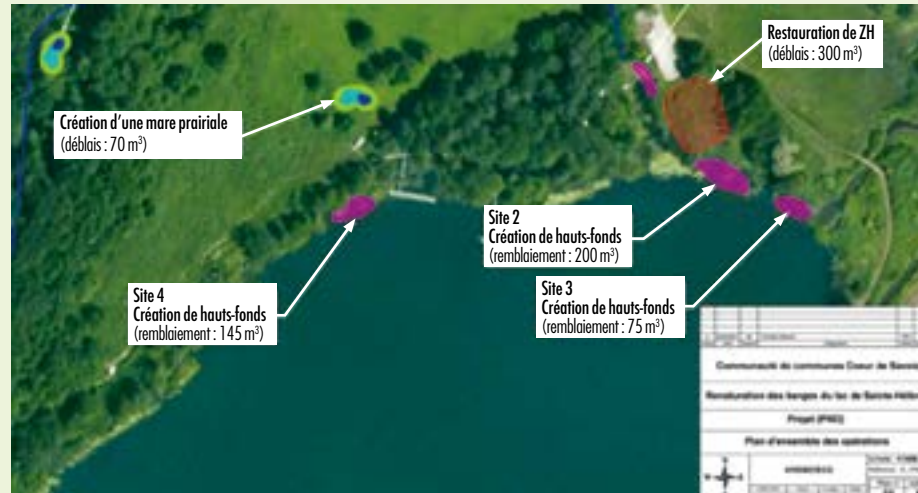
## Restauration du site du lac de Sainte-Hélène

Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu porté par la Communauté de Communes Cœur de Savoie, une action a été réalisée afin de rectifier une ancienne opération de curage pour créer des lieux de reproduction de poissons, mais qui a conduit à la création de berges abruptes et à l'envahissement par des espèces invasives de la zone de stockage des matériaux. La zone se trouve à droite du parking du Rivet, rive Nord Est du lac.

L'enjeu était de renaturer ces berges et restaurer la zone humide à proximité, aux enjeux écologiques forts : plusieurs espèces protégées sont recensées à proximité (nivéole d'été, renoncule scélérate, fougère des marais... ainsi que oiseaux, chauve-souris, amphibiens, reptiles, castors...).

### TRAVAUX RÉALISÉS

- **Restauration de la qualité des milieux humides** : lutte contre les espèces envahissantes, suppression des remblais, redéploiement de ceux-ci dans le lac en créant des pentes douces et des hauts-fonds plus favorables à l'implantation des roselières et nénuphars
- **Restauration/création de frayères (lieu de reproduction aquatique)** : amélioration de l'inondabilité du secteur
- **Amélioration de l'attractivité des milieux pour la faune** : création de deux mares pour les amphibiens (rainette verte), réaménagement des berges.



## PROJET ARCLUSAZ : LAC DE SAINTE HÉLÈNE DU LAC 2021

### Un Guêpier d'or décerné pour le site du lac de Sainte-Hélène-du-lac

Chaque lundi de juin 2021, les élèves de la classe Arclusaz de l'Institut Médico-Educatif (IME) Saint-Réal, de Saint Jean de la Porte, sont partis découvrir le lac de Sainte Hélène avec pour mission de découvrir la faune, la flore et les installations de ce site naturel protégé. Ils ont vu les oiseaux emblématiques du lac, tels le héron ou la foulque macroule et surtout le Guêpier d'Europe. Ils ont pu apprécier les sentiers ombragés, s'émerveiller devant les papillons colorés, les libellules et la rainette verte d'Europe.

En suivant le « Rando-croquis », ils ont appris à analyser le paysage pour le dessiner. La journée s'est terminée par une observation à la jumelle de la falaise aux guêpiers, oiseaux emblématiques du site. Chaque promenade a fait l'objet d'une évaluation par les enfants, dont le but était de récompenser la qualité du site, tout en exerçant leur sens critique.

Le lundi 5 juillet 2021, après un pique-nique dans les sous-bois et habillés de leur écharpes aux couleurs de l'IME Saint-Réal, les enfants ont été reçus par Mme le Maire en salle du conseil. Après avoir lu à quatre voix, un discours expliquant leur projet mené grâce à Stéphane ALEXANDRE, leur instituteur spécialisé, les écoliers ont souhaité être pris en photo avec Mme le Maire pour leur blog. Ils lui ont remis les cahiers d'évaluations qui ont permis de décerner la médaille du Guêpier d'or, au site



du lac de Sainte Hélène. L'agréable rencontre s'est terminée par la remise du trophée réalisé par la classe, au maire qui avait revêtu pour la circonstance son écharpe tricolore, elle aussi.

En repartant, il a été convenu avec l'association « Coccinelles et Graine d'orties », qui entretient bénévolement le site de nidification des guêpiers, que les jeunes de l'IME Saint-Réal pourraient participer à un prochain chantier autour du site du guêpier, ce qui promet d'autres aventures...

# Espèces végétales invasives

- LES RECONNAÎTRE
- IDENTIFIER LES RISQUES
- SAVOIR LES GÉRER

## Qu'est-ce qu'une plante invasive ? ou Espèce Exotique Envahissante (EEE)

C'est une espèce introduite par l'être humain (volontairement ou accidentellement) dans un nouveau territoire, hors de son aire de distribution naturelle et dont l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences négatives sur les services écologiques et/ou économiques et/ou sanitaires.

Les plantes invasives, qui sont au nombre de 1400 en France, représentent la troisième cause de l'érosion de la biodiversité.

Une espèce ne naît pas invasive, elle le devient à la suite de perturbations qui appauvrissent le milieu naturel normalement habilité à se défendre contre les invasifs. Ces derniers vont s'implanter dans ce milieu appauvri, sans ennemi ni compétiteur naturel. Ensuite des stratégies reproductives et l'évolution génétique vont permettre aux nouvelles espèces invasives de s'installer durablement.

## Pourquoi lutter contre les plantes invasives ?

### POUR LA BIODIVERSITÉ

Les plantes invasives entraînent un peuplement dense d'une espèce qui va changer les caractéristiques des habitats de la flore et la faune en colonisant les milieux naturels et en perturbant le fonctionnement des écosystèmes avec pour conséquence la disparition progressive des espèces locales.

### POUR L'ÊTRE HUMAIN

Certaines plantes invasives sont source d'allergies, de brûlures et d'empoisonnements qui vont entraîner des coûts sanitaires, économiques et sociaux

### POUR L'AGRICULTURE

La colonisation des espaces agricoles entraîne des réductions de rendements, ainsi qu'une diminution de la qualité des récoltes.

### POUR LES COLLECTIVITÉS

L'installation des plantes invasives entraîne un risque sanitaire accru pour les administrés et les travailleurs, un risque économique pour les activités touristiques et un surcoût de la gestion des espaces naturels du territoire.

## Éradiquer les plantes invasives

Le traitement des plantes invasives est souvent possible, parfois difficile, et demande une surveillance sur plusieurs années. En effet, certaines graines et rhizomes restent actifs jusqu'à 10 ans. C'est pourquoi la gestion des biodéchets produits par l'éradication des plantes invasives (résidus de coupes, broyages, arrachages, abattages) présente un fort risque de dispersion.

Il est donc important de laisser les biodéchets sur place, au sec et loin des cours d'eau, de nettoyer le matériel, les engins, les pneus, chaussures... Si l'évacuation des biodéchets nécessite un transport, il est indispensable de bâcher les tas, remorques et bennes et d'assurer une traçabilité en évitant de multiplier les intermédiaires avant le traitement final.

Après l'éradication, la restauration du couvert naturel est également une étape importante et systématique. Un sol naturel bien reconstitué est un barrage naturel contre l'installation (ou réinstallation) des plantes invasives.

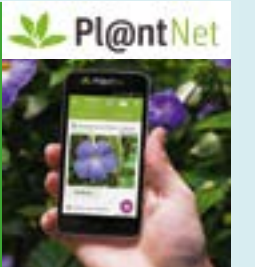
## 10 PLANTES INVASIVES PRIORITAIRES IDENTIFIÉES SUR LE TERRITOIRE CŒUR DE SAVOIE

- Ailante • Ambrosie • Balsamine de l'Himalaya • Buddleia
- Erable negundo • Laurier cerise • Paulownia • Raisin d'Amérique • Renouées asiatiques • Topinambour



La plus connue et dangereuse est l'ambrosie. Cette dernière comporte tous les dangers sanitaires évoqués plus haut. Elle fait partie des rares végétaux qui ne présentent aucune qualité, ni gustative, ni esthétique, ni médicinale. Bien au contraire, elle est à l'origine de très nombreuses pathologies liées à la dissémination de son pollen, à partir du mois d'août jusqu'en octobre.

Pour vous aider à reconnaître les plantes invasives présentes sur notre territoire vous pouvez télécharger sur votre smartphone le logiciel Pl@ntNet. Il permet d'identifier les végétaux (via leurs feuilles ou leurs fleurs) en les photographiant.





## Les comptes communaux de 2020

Les tableaux ci-dessous concernent l'exécution du budget 2020 (les comptes 2021 seront clôturés en mars 2022)

### Les Dépenses

| Dépenses de fonctionnement                       | Réalisé 2019     | Réalisé 2020     |
|--|------------------|------------------|
| Charges générales                                | 261 258 €        | 236 232 €        |
| Charges de personnel                             | 244 480 €        | 226 453 €        |
| Reversements de fiscalité                        | 8 604 €          | 8 598 €          |
| Fonds national de péréquation                    | 20 018 €         | 19 754 €         |
| Opération d'ordre entre section                  | 15 875 €         | 7 743 €          |
| Contribution SDIS et charges de gestion courante | 63 083 €         | 73 364 €         |
| Intérêts de remboursement des emprunts           | 14 147 €         | 14 027 €         |
| <b>TOTAL</b>                                     | <b>627 465 €</b> | <b>586 171 €</b> |

### Dépenses d'investissement

|                                 |                  |                  |
|---------------------------------|------------------|------------------|
| Opérations patrimoniales        | 13 004 €         | 125 175 €        |
| Remboursements d'emprunt        | 46 983 €         | 64 491 €         |
| Immobilisations incorporelles   | 4 660 €          | 0 €              |
| Immobilisations corporelles     | 222 372 €        | 96 080 €         |
| Immobilisations en cours        | 571 019 €        | 664 838 €        |
| Opération d'ordre entre section | 6 332 €          | 0 €              |
| <b>TOTAL</b>                    | <b>864 370 €</b> | <b>950 584 €</b> |

### Les Recettes

| Recettes de fonctionnement                               | Réalisé 2019     | Réalisé 2020     |
|--|------------------|------------------|
| Redevances cantine et garderie                           | 46 279 €         | 30 001 €         |
| Taxes foncières et d'habitation                          | 320 099 €        | 338 811 €        |
| Attribution de compensation versée par CC Cœur de Savoie | 381 091 €        | 381 091 €        |
| Taxe sur les pylones électriques                         | 76 398 €         | 80 020 €         |
| Taxe sur consommation finale d'électricité               | 13 989 €         | 13 924 €         |
| Taxe sur les droits de mutation                          | 15 618 €         | 15 882 €         |
| Dotations et participations                              | 6 521 €          | 6 912 €          |
| Compensation exonération taxe d'habitation               | 3 076 €          | 3 433 €          |
| Revenus des immeubles                                    | 7 914 €          | 6 213 €          |
| Produits exceptionnels                                   | 9 603 €          | 8 040 €          |
| Opération d'ordre entre sections                         | 6 333 €          | 0 €              |
| <b>TOTAL</b>   | <b>886 921 €</b> | <b>884 327 €</b> |

### Recettes d'investissement

|                                       |                  |                    |
|---------------------------------------|------------------|--------------------|
| Opérations patrimoniales              | 13 004 €         | 125 175 €          |
| Dotations et TLE, FCTVA               | 210 821 €        | 958 486 €          |
| Subventions Etat, Région, Département | 89 926 €         | 280 325 €          |
| Reversement TVA                       |                  |                    |
| Opérations d'ordres entre sections    | 15 875 €         | 7 743 €            |
| <b>TOTAL</b>                          | <b>329 626 €</b> | <b>1 371 729 €</b> |

## 100 % CONNECTÉ

Notre site internet est 100 % mobile, 100 % accessible sur smartphone, tablettes...

Retrouvez 24/7 toutes les informations sur notre commune :

[www.sainte-helenedulac.com](http://www.sainte-helenedulac.com)



Et aussi sur Facebook !

## AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

# La fibre optique arrive sur la commune

L'année 2021 a permis de réaliser les études pour l'implantation des équipements fibre optique et d'engager les travaux correspondants.

2 armoires ont été installées sur le territoire de la commune :



➤ La 1<sup>ère</sup> armoire se situe au hameau de la Gare. Elle va permettre d'alimenter les hameaux de la Gare, de Galloux, de la Remarde, de Montmeillerat, du Pichat et de Grange Maréchal.



➤ La 2<sup>ème</sup> armoire a été installée au chef-lieu. Seront connectés sur cet équipement le chef-lieu, ainsi que les hameaux du Touvet et du Pognient.

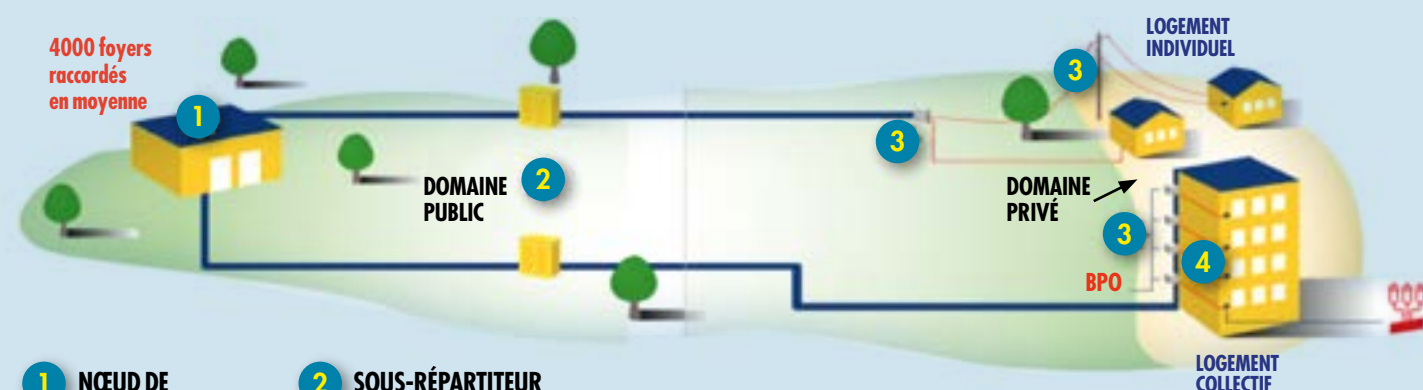
Suite à l'installation de ces armoires, l'opérateur va faire également le lien entre le nœud de raccordement optique principal (NRO) et les points de branchements optique (PBO) qui sont en limite de propriété (voir schéma ci-dessous). Après l'installation de ces liens, le logement raccordable va être déclaré à l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques (ARCEP). Va suivre un délai de 3 mois qui permet aux autres opérateurs d'être informés. Après ce délai les commerciaux des opérateurs démarchent les ménages pour les raccorder. Les ménages ne font rien, dès que le réseau est opérationnel ils se font démarcher.

Vous trouverez ci-dessous l'outil d'éligibilité qui permet aux usagers de tester leur adresse et de savoir les adresses déployées. Aujourd'hui il n'y a pas d'adresses déclarées sur votre commune mais ça va évoluer car il y a des adresses ciblées sur votre commune :

➤ <http://www.xpfibre.com/testez-votre-eligibilite>

Les foyers intéressés par un raccordement en fibre optique pourront en faire la demande auprès de leur opérateur à partir du mois d'octobre 2022.

## L'ARCHITECTURE DU RÉSEAU



### 1 Nœud de Raccordement Optique (NRO)

➤ Il abrite les équipements des opérateurs et concentrent les câbles de fibres optiques desservant les clients finaux. Il prend la forme d'un bâtiment maçonné.

### 2 SOUS-RÉPARTITEUR OPTIQUE (SRO) OU POINT DE MUTUALISATION (PM)

➤ Ce point de concentration intermédiaire est installé dans une armoire de rue et abrite les équipements des opérateurs.

### 3 POINT DE BRANCHEMENT OPTIQUE (PBO)

➤ C'est le dernier maillon du réseau avant les branchements finaux chez l'abonné. Il est situé à proximité immédiate des sites à raccorder.

### 4 PRISE TERMINALE OPTIQUE (PTO)

➤ Installé à l'intérieur du logement, ce boîtier connecte l'abonné au réseau fibre, pour bénéficier des services très haut débit fournis par son opérateur fournisseur d'accès Internet. C'est l'équivalent d'une prise téléphonique pour le réseau ADSL.

### RACCORDEMENT FINAL

➤ Cette étape est réalisée par le fournisseur d'accès Internet (FAI) choisi, seulement lorsque le foyer ou l'entreprise souscrit un abonnement.





PROGRAMME IMMOBILIER MC KINLEY



KARL GUSTAV BRASSERIE



MECADIF



SAELEN ENERGIES

## Évolution du parc d'activités Alpespace en 2021

Dans un contexte sanitaire contraint toujours présent, l'année 2021 a néanmoins été riche en projets d'implantations, en démarrage de chantier et en livraison de locaux d'activités pour des entreprises.

La commercialisation de terrains économiques est de plus en plus délicate. En effet, la raréfaction des espaces économiques à court, moyen et long terme présente un risque très important pour nos collectivités qui ont besoin des entreprises pour générer de l'emploi et des recettes fiscales. Voici les projets les plus significatifs pour Alpespace.

Plusieurs projets de bâtiments industriels sont en cours d'implantation dans la première Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) et la seconde. De nouveaux projets sont encore à l'étude sur l'ensemble du Parc, soit en densifiant les derniers espaces disponibles sur la ZAC I, soit en poursuivant la commercialisation de terrains sur la ZAC II.

### Implantation et construction de bâtiments industriels

- ▶ Au printemps 2021, le programme immobilier mixte **Mc KINLEY** (un hôtel d'entreprise qui se compose de deux bâtiments de 1 000 m<sup>2</sup> et 900 m<sup>2</sup> divisés en cellules de bureaux et d'ateliers) a été livré. La société **INITIUM**, spécialisée dans la création d'espaces professionnels, a ainsi pu prendre possession de ses nouveaux locaux sur une surface de 700 m<sup>2</sup>, dont la moitié dédiée à la location.
- ▶ En mai 2021, le restaurant **KARL GUSTAV BRASSERIE** a ouvert ses portes en louant une partie des locaux de l'entreprise **SMTK**. 15 emplois ont été créés avec ce nouveau service sur le Parc. Cette nouvelle entreprise complète l'offre de restauration de la zone, qui disposait déjà d'un service de restauration inter-entreprise à la Pyramide et de foodtrucks. Son ouverture a permis de compenser la fermeture provisoire du restaurant collectif en pleine période estivale. Des solutions sont à l'étude et devraient voir le jour en 2022.
- ▶ **MOTEURS & CULLASSES/MECADIF** (distribution de pièces moteurs - 20 emplois) a construit ses locaux entre mai et décembre 2021. La nouvelle entreprise sur le Parc s'est implantée, créant ainsi des locaux de 2 500 m<sup>2</sup> sur une parcelle de 4 300 m<sup>2</sup> vendue par une entreprise (cession de terrains prévus à l'origine pour un projet d'extension) et permettant ainsi de densifier la voie Galilée.

C'est également un retour sur Alpespace où elle était installée entre 2007 et 2010, avant de déménager à Coise-Saint Jean Pied Gauthier.

- ▶ L'entreprise **SAELEN ENERGIES** (broyeurs et chaudières biomasse - 20 emplois) a lancé en milieu d'année 2021 la construction de nouveaux locaux de 2800 m<sup>2</sup> en bordure d'autoroute. L'entreprise était installée sur la pépinière d'entreprise Idéalpes à Alpespace depuis une dizaine d'années. Le bâtiment devrait être livré au 1<sup>er</sup> trimestre 2022 et permettra à l'entreprise de disposer de ses propres locaux.

Enfin, plusieurs autres projets d'implantation sont à l'étude, engageant le dépôt de permis de construire qui seront effectifs au cours de ces prochains mois.

### Transmission et location de bâtiments industriels

On note un certain ralentissement des transmissions de bâtiments artisanaux et industriels.

- ▶ Sur Alpespace, le bâtiment mixte Mont Rose a vu l'arrivée du groupe **PORTALP**, spécialisé dans les portes automatiques, qui a ouvert son agence savoyarde (12 emplois) en mai. À côté, **ALPES SOUDAGE** (formation en soudure) a aussi intégré des locaux après avoir été hébergé plusieurs années par le groupe **MND**.
- ▶ La société **QMT**, entreprise spécialisée dans les activités de test et contrôle qualité pour l'industrie, venant de Barraux en Isère, a également investi en fin d'année près de 600 m<sup>2</sup> de locaux (300 m<sup>2</sup> de bureaux et 300 m<sup>2</sup> d'atelier) dans le bâtiment Kilimandjaro, pour accueillir ses 20 salariés.



QMT



PORTALP



## Troupe de Théâtre Les Fous du Lac



L'association « Les Fous du Lac » est une troupe de théâtre créée en 1996.

Depuis, en tournée dans les villages environnants, chaque année, nous mettons en scène des comédies écrites par nos soins ou des pièces d'auteurs, comédies populaires ou pièce classique.

Nous répétons **tous les mercredi soir, de 19h à 21h** (mais cet horaire peut être modifié en fonction des impératifs des acteurs), **à la salle des fêtes de Sainte Hélène du Lac.**

Pour cette saison 2021-2022, nous préparons une pièce écrite et mise en scène par **Evelyne Champiot-Bayard**, qui s'intitule « **L'auberge du Glacier** ».

Vous pourrez venir découvrir cette pièce le **15 janvier à 20h30 à la salle polyvalente de Sainte Hélène du Lac** et dans les communes voisines : 29 janvier à Châteauneuf, 5 mars à Coise, 19 mars à Villard-Léger, 2 avril à Myans, 7 mai à Laissaud et 21 mai à Arvillard.

Vous y découvrirez nos acteurs :

**Danièle (dite « Cosette »), Daniel, Michel, Véronique, Mélanie.**

Nous vous attendons nombreux pour **venir passer un moment convivial et agréable** et pouvoir applaudir le travail d'une année de répétition.

**Si vous désirez faire du théâtre, nous vous accueillerons avec plaisir pour les saisons suivantes !**

Surtout n'hésitez pas, même si vous n'avez jamais fait de théâtre, **tout le monde est le bienvenu**, venez partager avec nous cette belle expérience, enrichissante et si plaisante, dans une troupe enjouée, joyeuse et dynamique, qui aime passer de bons moments conviviaux et sans prise de tête !

**Contact** Présidente : Mélanie SCHNEIDER  
e mail : melaniepro@free.fr

## Association Pour les mômes



L'association « Pour Les Mômes » permet aux équipes enseignantes de nos 3 écoles, de prévoir et financer durant de l'année scolaire de multiples activités pédagogiques, sportives et culturelles pour tous les enfants.

**L'année dernière dans un contexte sanitaire particulier ce sont tout de même 10120 € qui ont été répartis entre les élèves des 3 communes de Laissaud, Les Mollettes et Ste Hélène du Lac (soit 40 € par enfant) et cette année 50 € par enfant soit une très nette hausse.**

Nos enfants ont cette chance, chaque année, de vivre entre copains, entre classes et avec leurs équipes pédagogiques, de **nombreuses expériences formatrices** qui constituent autant de **précieux moments de partage** riches à leur épanouissement scolaire, que de beaux souvenirs.

L'association ancrée dans la vie des Mollettes, de Ste Hélène du Lac et de Laissaud perpétue depuis des années 2 manifestations dont le succès ne se dément pas : la traditionnelle **vente d'andouillettes** du 11 Novembre cuisinées par le restaurant « *La Campagnarde* », ainsi que la **vente des Brioches** qui a eu lieu les 16 et 17 Octobre 2021. Associées aux autres activités organisées durant l'année, **ces manifestations apportent sympathiquement le financement nécessaire à ces projets scolaires** et permettent ainsi à tous d'y apporter sa petite contribution.

Cette année le **Bureau reste pratiquement inchangé à celui de l'année dernière**, et pour cause, suite à 2 années compliquées dans ce contexte sanitaire et n'ayant pu aller au bout de nos idées nous avions tous comme un goût d'inachevé. Seule la secrétaire adjointe, Caroline LYONNET a laissé sa place à Sophie BUISSON aux cotés de Coralie GUERRE-GENTON (Présidente), Julien PERNET (Vice-Président), Clémence DONZEL (Trésorière), Sylvain HERAUD (Vice Trésorier), Mélanie VOLCKE (Secrétaire) et Anthony CUQUAT (Responsable Sécurité en raison du contexte sanitaire).

**Nous tenons à remercier également tous les parents bénévoles** pour leur investissement comme membres actifs auprès du bureau. Nous vous espérons toujours plus nombreux pour nous aider et participer au bon déroulement des diverses manifestations.

Enfin, **nous remercions les équipes municipales et enseignantes** pour leur dynamisme et leur précieuse collaboration chaque année.

Nous vous souhaitons à tous **une merveilleuse année 2022.**

### Agenda des manifestations de l'année 2021

Dans le contexte sanitaire actuel il est difficile de pouvoir organiser à l'avance nos manifestations. Néanmoins nous sommes mobilisés et projetons déjà quelques événements :

|   |                       |                             |
|---|-----------------------|-----------------------------|
| <b>SAMEDI 11/12/2021</b>  | <b>PRINTEMPS 2022</b> | <b>FIN D'ANNÉE SCOLAIRE</b> |
| > Ventes de paniers garnis en précommande sur notre site internet | > La Tombola          | > La grande Kermesse        |

Nous sommes également ouverts à toute suggestion que vous souhaiteriez nous partager.

**Contact** Site internet : <https://pourlesmomes.fr> - Facebook : Rpi Pour Les Mômes  
Présidente : Coralie GUERRE-GENTON - e mail : rpi.pourlesmomes@gmail.com  
Tél. : 06.41.71.62.61 - Mairie - 73800 LES MOLLETTES

## Association des Aînés de Ste-Hélène-du-lac



### Se retrouver en toute amitié...

Depuis 1993, date de sa création, notre association a permis à de nombreux Saint Hélénots d'éviter la solitude en se retrouvant régulièrement pour participer à des activités variées.

Son but est de resserrer les liens d'amitié entre les résidents principaux et secondaires de la commune et, au fil du temps, à ceux qui ont habité ou qui ont de la famille dans notre village.

Afin de favoriser les échanges intergénérationnels, nous avons ouvert à tout âge...

### Notre association propose à ses 45 adhérents :

- **Des activités hebdomadaires :**
  - > Jeudi : loisirs comprenant carte et boules
  - > Vendredi : chant
- **Des activités mensuelles :**
  - > Repas à thèmes ou voyage

### Contact

Présidente : Nadine BATTARD  
Tél. : 06 09 80 05 38  
e mail : battard.nadine@orange.fr  
1124 route du Grésivaudan - 73800 STE-HELENE-DU-LAC

## Coccinelle et graine d'ortie



Créée en 2010, l'association regroupe des amis de la nature. Elle a pour but :

- la sensibilisation à la protection de la nature et de l'environnement,
- la mise en commun des connaissances botaniques, mycologiques et du jardinage bio,

- la vulgarisation de tous ces sujets afin de rendre possible la modification des comportements.
- Initiation à la vannerie osier et noisetier.

### Programme 2022 :

**De novembre 2021**

**à février 2022 :** Atelier de vannerie  
Plantations et entretien de l'oseraie aux *Jardins de Marie*.

**Janvier/février :** Prise en charge de l'entretien et de la classification du site de nidification des guépriers.

**Mars :** Traditionnelle soirée « *Soupe à l'ail des Ours* ».

**Avril :** Troc des plantes.

**Août :** Participation à la vogue de Ste-Hélène du Lac.

**Octobre :** Troc des plantes.

**Novembre :** Début d'une nouvelle saison des ateliers de vannerie osier et noisetier.

**Décembre :** Récolte de l'osier aux *Jardins de Marie*, avec tri des brins. Extension de l'oseraie, pour découvrir l'osier de la plantation à la mise en œuvre.

### Contact

Présidente :  
Nicole MOLLARD  
Tél. : 04 79 84 03 98  
06 09 48 37 15  
e mail : mollardnicole@aol.com





## Tennis de Table (T.T.S.H.)



### Un club sportif de loisirs, sans compétition.

En septembre 2021, 19 personnes sont inscrites au Tennis de Table de Sainte Hélène du lac. Certains adhérents résident sur la commune, d'autres viennent des villages voisins. Nous accueillons des joueurs débutants et d'autres plus expérimentés, sans intention de compétition.

Les entraînements ont lieu tous les mardis à la salle polyvalente de 20h à 22h.

Un entraîneur encadre les séances un mardi sur deux. Son expérience d'ancien joueur de Nationale 2 et actuellement joueur en Régional 1 ainsi que sa formation à l'exercice de cette fonction, nous permet de progresser tant au niveau de notre technique que de notre tactique de jeu. Ses méthodes sont adaptées à l'état d'esprit de notre groupe qui recherche à conjuguer activité sportive et convivialité.

Le club possède 10 tables, fournit les balles et prête éventuellement les raquettes à ceux qui n'en ont pas. Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année. Une période d'essai gratuite peut s'envisager sur une à deux séances.

Malgré la situation sanitaire actuelle, notre saison 2021/2022 débute correctement avec l'obligation d'un Pass Sanitaire pour adhérer.

Le TTSH a réintégré la salle polyvalente flambant neuve de la commune car rénovée l'an passé après une année et demie de travaux.

### Au plaisir de vous rencontrer !

#### Le programme du TTSH s'articule autour :

- D'une rentrée le 14 septembre 2021.
- 2 soirées « Porte Ouverte » début octobre
- Des rencontres amicales avec d'autres clubs tout au long de l'année en déplacement ou à domicile avec repas partagé
- Le dimanche 28 novembre, le club organise son tournoi d'automne
- Le vendredi 14 janvier repas dans un restaurant pour bien démarrer l'année
- Le 8 février, Assemblée Générale Ordinaire du club
- Un tournoi pétanque pour les adhérents et leurs familles fin juin
- Notre participation à la Vogue et à l'accueil des nouveaux habitants de la commune.

**Contact** Président : Marc MOUNIER-POULAT  
Tél. : 06 58 77 59 56  
e mail : ttsh73800@gmail.com

Secrétaire : Marie-Claude VEYRET  
Tél. : 06 27 08 00 63

## AAPPMA de Ste-Hélène-du-lac



L'Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de Sainte Hélène du Lac a renouvelé sa journée découverte pêche pour les enfants des communes voisines au lac de Sainte Hélène. Cette journée a rassemblé 63 enfants le samedi 26 juin sur différents postes de pêche du côté de Saint Pierre de Soucy, le soleil et les poissons ont été au rendez-vous !

Les AAPPMA ont notamment pour mission un rôle de vigie (pollution, dégradation des berges, santé piscicole...) des cours d'eau qu'elle gère et d'entretien. L'entretien de ces cours d'eau est de plus en plus difficile à réaliser avec toutes les restrictions écologiques actuelles, mais nous essayons de faire au mieux !

L'AAPPMA de Sainte Hélène du Lac gère également l'empoisonnement du Coisin et du lac. Dans le lac, la population de carnassiers (perches, brochets et black bass) se porte bien. Cela ne veut pas dire que ces poissons sont faciles à attraper ! Il faut savoir ruser, trouver le bon leurre ou appât et savoir analyser les conditions de l'eau pour arriver à tromper le poisson. C'est toute cette approche que souhaitons apprendre et faire découvrir lors de cette journée découverte pêche aux jeunes. Nous avons pour projet d'essayer de développer cette offre pêche pour les jeunes dans les années à venir par la réalisation de stages encadrés par exemple.

Pour terminer, nous espérons sincèrement pouvoir de nouveau participer à l'organisation de la Vogue avec les autres associations afin de pouvoir retrouver de bons moments de partage et de convivialité.

Halieutiquement.

**Contact**  
Président : Thierry PICCO  
Tél. : 06 86 49 57 52  
e mail : thierry.picco@univ-grenoble-alpes.fr  
92 rue Pogniant - 73800 STE-HELENE-DU-LAC

## RDV (ex Lac'Anim) Randonnées, Divertissements, Voyages



Turin mai 2019

Le covid a obligé l'association à mettre en veille certaines activités, cependant, depuis septembre (début de la saison) nous avons organisé des sorties entre autres au petit train de la Mure, au musée de la pogne de Romans puis du chocolat.

Un voyage de 6 jours a été réalisé en Champagne en octobre 2021 et en décembre aux marchés de Noël en Alsace.

Nous avons accueilli à la salle polyvalente le 13 novembre le spectacle de Serge Papagalli.

Chaque jeudi, sous réserve de la météo, une randonnée pédestre est organisée bénévolement par un accompagnateur diplômé, permettant de découvrir notre belle région. Le trajet s'effectue en covoiturage.

A noter que sorties et séjours sont organisés par les bénévoles et proposés à prix coûtant aux adhérents.

Des commandes groupées (huile, chocolats, parfum ...) sont proposées régulièrement.

L'adhésion pour l'année est de 7 € en individuel et de 14 € pour une adhésion familiale (enfant de moins de 18 ans)

Dans une volonté de nouvelle dynamique, lors de l'assemblée générale, il a été décidé de modifier les statuts de l'association qui prendra le nom de RDV (Randonnées, Divertissements, Voyages) au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Vous pouvez retrouver les activités et animations réalisées sur le site : [www.lacanim.fr](http://www.lacanim.fr) et sur le Facebook lac'anim.

### Balade pétillante en Champagne

**Contact**  
Présidente : Ginette DONZEL  
Tél. : 06 46 09 52 88  
e mail : contact@lacanim.fr



## Association Yoga et Relaxation



Les cours de Yoga du samedi matin (9h à 10h30) avec la professeure Françoise Carle ont repris depuis le 11 septembre 2021 dans la salle d'activités de l'école de Sainte Hélène du Lac. Les conditions sanitaires sont respectées par tous, les distances entre les « yogis » sont suffisantes et chacun y trouve son confort, pendant l'heure et demie que dure l'enseignement de cette discipline.

La pratique régulière du Hatha Yoga (signifie « yoga d'effort » et concerne principalement l'éveil spirituel par les postures correctes, la discipline du souffle et la méditation) est importante pour une bonne hygiène de vie. Elle apporte - calme - sérénité - bien être. Elle apprend la maîtrise du corps et de l'esprit, qui se libèrent des tensions journalières pour trouver un apaisement intérieur qui mène à la méditation.

Grâce à cet état d'esprit libéré, une solidarité entre élèves s'installe et l'ambiance chaleureuse qui y règne a permis, par exemple, de faire un cours chez l'une d'elles pour palier une erreur de planning.

Une adhésion annuelle de 170 € permet d'assister aux 10 cours hebdomadaires que propose l'association dans d'autres lieux savoyards proches de Ste Hélène du Lac.

Nous proposons également des ateliers pendant les vacances scolaires et un "Stage-Voyage" en mai 2022, avec 2 séances de Hatha Yoga par jour (dont une très matinale !).

Des cours d'essai sont toujours possible.

Le meilleur accueil vous sera réservé par la professeure et l'équipe dirigeante.

**Contact**  
Présidente : Françoise MANO  
Tél. : 06 89 33 33 84



## Evlilo logoss Découverte



**L'association Evlilo logoss Découverte organise des manifestations pour récolter des fonds pour les malades de la sclérose en plaques.**

Une matinée vente de boudin à la chaudière, diots cuits façon alambic, compote de pomme maison, bugnes maison, pain artisanal est organisée en février et deux journées à la découverte du marché le plus grand et populaire de Turin sont prévues (en mai ou juin et en octobre).

Compte tenu de la situation sanitaire difficile, nous ne pourrions peut-être pas honorer ces dates de sortie.

Le lieu, pour la vente de boudin reste à confirmer, mais elle est prévue le **13 février 2022**, vous serez informés dans vos boîtes aux lettres le moment venu.

**VENEZ NOMBREUX !**



**Contact**

Président : Stéphane GORRAND  
Tél. : 04 79 65 20 99  
e mail : stephane.gorrand@orange.fr

## État-civil

*Ils nous ont quittés...*

- BATAILLARD Raymond
- CIGALLA Germaine née DURIF
- GAILLARD Bernard
- VULLIERME Alphonse

*Sincères condoléances aux familles endeuillées*



*Ils se sont mariés...*

- SAVTCHIN Svitlana et CARRET Philippe
- REMILLET Sarah et RISS Vincent
- RAMBAUD Cindy et GIROLLET Florian
- GERARD Lolita et JUAREZ Jonathan
- CREPIN Cassandra et BALLI Aurélien



*Ils sont nés...*

- SCHNEIDER Lucie
- BOUCHAGE Côme
- BURRIAND-CHAMPIN Théo
- CHOUETTE Adelaïde
- PIEDON Ivana
- DESIRE Alvaro
- PANCHEVRE Léon
- FETTAH Tesnîm
- FETTAH Amir
- NAFISSI Anna
- ZINK Félix

## Nouveautés au SIBRECSA

www.sibrecsa.fr

### CHANGEMENT D'HORAIRE

A compter du **1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE** les déchèteries fermeront à **18H** (et non 18h30)

**Horaires des déchèteries du SIBRECSA**  
à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2021

|   | Lundi                 | Mardi                 | Mercredi              | Jeudi                 | Vendredi              | Samedi                |
|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| PONTCHARRA<br>Zi de Pré Brun  | 8h - 12h<br>15h - 18h | 8h - 12h<br>15h - 18h | 8h - 12h<br>15h - 18h | 8h - 12h<br>15h - 18h | 8h - 12h<br>15h - 18h | 8h - 12h<br>15h - 18h |
| PORTE-DE-SAVOIE<br>Lieu dit le Besson Francin                       | 8h - 12h<br>14h - 18h | 8h - 12h<br>14h - 18h | 8h - 12h<br>14h - 18h | 8h - 12h<br>14h - 18h | 8h - 12h<br>14h - 18h | 8h - 12h<br>14h - 18h |
| LE CHEYLAS<br>La Rolande  | 8h - 12h<br>14h - 18h | 8h - 12h<br>14h - 18h | 8h - 12h<br>14h - 18h | 8h - 12h<br>14h - 18h | 8h - 12h<br>14h - 18h | 8h - 12h<br>14h - 18h |
| CRÈTS EN BELLEDONNE<br>Route de la Ronzière<br>St Pierre d'Allevard | 8h - 12h<br>14h - 18h | 8h - 12h<br>14h - 18h | 8h - 12h<br>14h - 18h | 8h - 12h<br>14h - 18h | 8h - 12h<br>14h - 18h | 8h - 12h<br>14h - 18h |
| VILLARD-SALLET<br>Rue du Rebet                                      | 8h - 12h<br>14h - 18h | 8h - 12h<br>14h - 18h | 8h - 12h<br>14h - 18h | 8h - 12h<br>14h - 18h | 8h - 12h<br>14h - 18h | 8h - 12h<br>14h - 18h |

## COLLECTE D'AMIANTE

Le SIBRECSA organise une collecte :

- > le premier samedi des mois de **FÉVRIER / MAI / AOÛT / NOVEMBRE**
- > à la déchèterie **LE CHEYLAS**
- > collecte réservée **AUX PARTICULIERS.**

**INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE**  
**au 04 76 97 19 52**

www.sibrecsa.fr



**La cabine à livres située devant la mairie n'est pas un débarras.**

**NOUS VOUS REMERCIONS DE :**

- > classer les livres par genres,
- > ne pas déposer de cartons ou cagettes qui attirent les rongeurs.

**Une cabine correctement aménagée est bien plus agréable pour l'ensemble des utilisateurs**





## Déneigement de la commune

Sainte Hélène du Lac compte environ 23 km de voirie.

Pour le déneigement la commune utilise un tracteur agricole muni d'une étrave directionnelle qui permet de dégager une demi-chaussée à chaque passage. Pour traiter l'ensemble des voies de la commune à une vitesse de 12 à 15 km/h, plus de 3 heures sont nécessaires.

Dans ce contexte, il a été établi un plan de déneigement, afin de prioriser les activités principales.

Ainsi la 1<sup>ère</sup> priorité est donnée au déneigement permettant le passage des transports scolaires, afin d'acheminer nos enfants, nos collégiens ou nos lycéens en toute sécurité vers leurs établissements respectifs.

Puis les voies principales de la commune sont dégagées, afin de permettre un accès équitable à tous les hameaux.

La matinée du vendredi 10 décembre a vu des chutes de neige d'une intensité exceptionnelle, avec plus de 25 cm accumulés en 4 heures environ. Cette situation était prévisible, avec une alerte neige-verglas diffusée très largement le jeudi 9 décembre. Il est utile de rappeler que les équipements spéciaux sont obligatoires depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2021 sur l'ensemble du département de la Savoie, même si une tolérance est appliquée pour l'hiver 2021-2022.

Les priorités définies au plan de déneigement communal (consultable sur le site Internet de la commune) ont été respectées le 10 décembre. Cela a notamment permis une circulation normale de tous les bus scolaires. Puis les autres voies ont été dégagées progressivement, même si l'intensité des précipitations a rapidement masqué le passage des engins. Ce jour-là les employés de la commune ont pris leur poste à 5h30, pour s'arrêter à 17h30, soit une durée de 12 heures qui constitue l'amplitude maximale autorisée. L'agent en congés ce jour-là a également aussi rejoint son poste de travail. Par ailleurs des études régionales pour optimiser l'efficacité du déneigement ont montré que les actions étaient dans tous les cas limitées PENDANT les chutes de neige.

L'accélération du déneigement pourrait être possible, avec l'acquisition de matériels spécialisés munis de lames de grande largeur, permettant de déneiger les chaussées en un seul passage. Mais les investissements nécessaires se montent à plus de 100 000 €, pour une utilisation réduite et limitée à quelques jours par an. Avec le réchauffement climatique qui s'accélère et la raréfaction des chutes de neige ces dernières années la commune n'envisage pas de réaliser un investissement de ce type.

### PLAN DE DENEIGEMENT HIVER 2018/2019

Pour les priorités 2 et 3 l'ordre de passage est donné à titre indicatif. Il peut être modifié en fonction des chutes de neige ou de la présence de verglas sur la chaussée.

Départ garage

#### PRIORITE 1 AUX ROUTES POUR LE PASSAGE DES CARS SCOLAIRES

- Parking de l'école
- Route des Vignobles
- Route de la Croisette
- Montée de Grange Maréchal
- Route de La Remarde
- Route de Galloux

Demi-tour sous le pont de l'autoroute

- Route de Galloux
- Route de La Remarde
- Route de Grange Maréchal
- Route de La Croisette
- Route Pichat (jusqu'à la lagune)

Demi-tour

- Route Pichat
- Route de La Croisette
- Route des Vignobles

#### PRIORITE 2 AUX ROUTES PRINCIPALES

- Route des Bertettes
- Route du Gal Branet
- Route des Grosses Terres

Demi-tour après le pont

- Route de la Peysse
- Demi-tour à La Chavanne
- Route de Carmintran

Demi-tour à Planaise

- Chemin de la Ferme Jacquin
- Route du Touvet
- Route de Péguet
- Route de Grange Maréchal
- Route Vers le Bois
- Route des Granges de Tamié (Montmeillerat)
- Route Pichat
- Chemin de La Chatelle
- Route aux Borelles
- Les côteaux du Pichat
- Route d'Alpespace
- Route de La Gare
- Chemin de la Petite Ile
- Ancien chemin de la Drague
- Voie Thomas Edison (Alpespace jusqu'au "sens interdit")

#### PRIORITE 3 LORSQUE TOUTES LES VOIES DE CIRCULATION SONT TERMINÉES

- Le Pas du Lac
- Route Au Carré
- Les Jardins de Marie
- Le chemin de la Vernaz
- L'Allée du Puits
- Le parking du Pogniet
- Le chemin du Mollard
- Le chemin de la Teppe
- Le chemin du Coisetan
- Le parking Ste Hélène du Lac
- Le parking du Cimetière

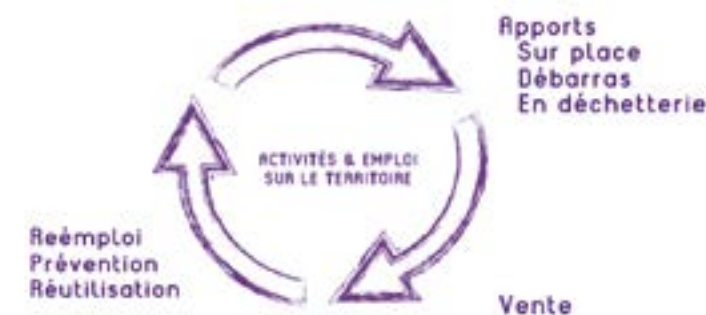


Au 97 rue marais Sandre, dans la zone de Carouge à Saint-Pierre d'Albigny, est installée depuis juin dernier la recyclerie Fibr'Ethik.



Le principe de la Recyclerie est simple : collecter des biens ou équipements encore en état de fonctionnement dont les propriétaires souhaitent se séparer pour les revendre à prix solidaire à tout un chacun qui souhaitera leur redonner une seconde vie ; quand le réemploi s'avère impossible, la revalorisation se fait par les circuits de recyclage. Des vêtements à la vaisselle en passant par les livres, le mobilier et les articles de puériculture, la recyclerie remet en valeur chaque objet afin de lui redonner sa place et son utilité. L'objectif : "sauver" des déchetteries **150 tonnes de ressources par an**, soit environ 2 % des déchets produits sur notre territoire.

Ce projet éco-responsable complète l'ambition initiale poursuivie par Fibr'Ethik depuis 2010 à travers ses deux autres chantiers historiques\* à savoir la mise en place de parcours d'insertion à destination de salariés s'inscrivant dans un nouveau projet professionnel. À la recyclerie, c'est 10 valoristes accompagné.es par un encadrant technique qui assurent ce service.



#### Les apports se font de trois façons différentes :

- par les apports volontaires sur place, ouverts du mardi au vendredi les après-midis et le samedi journée.
- Les points de collecte sur les quatre déchetteries de Cœur de Savoie.
- Le service de débarras et de livraison, où une équipe de valoristes dotée d'un camion de 20 m<sup>2</sup> débarrasse votre maison, cave, grenier, appartements ou local.



Vous trouverez donc à la Recyclerie le moyen de vous débarrasser des objets en état d'usage dont vous souhaitez vous séparer mais aussi la solution pour vous équiper de façon éco-responsable en respectant votre budget.

Venez trouver la perle rare !



#### Horaires d'ouverture du magasin

- Mardi au vendredi > 14h - 18h
- Samedi > 9h - 17h

#### Tarif débarras

- 60 € de l'heure + forfait déchetterie

#### Contact

✉ recyclerie@r-fibrethik.fr

☎ 04 79 62 69 25

📱 @recycleriefibrethik

www.r-fibrethik.fr

#### Adresse

Fibr'Ethik  
97 rue Marais Sandre  
73250  
Saint-Pierre d'Albigny



# Bien vivre ensemble

Cette page a pour objet de rappeler et d'actualiser quelques règles de vie quotidienne

## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères se heurte de plus en plus à des difficultés :

### VÉHICULE GÉNANT (MAL STATIONNÉ)

► Empêche le véhicule de passer ou l'oblige à manœuvrer. Pour des raisons de sécurité les camions de collecte ont l'interdiction d'effectuer des marches arrière ou des manœuvres pouvant s'avérer dangereuses.

### CHIENS ERRANTS

► Dans certaines rues/villages les équipes de collecte sont gênées ou « attaquées » par des chiens qui parfois se montrent agressifs.

### SACS À TERRE

► Les sacs au sol ne sont pas conformes et ne sont donc pas ramassés par le personnel de collecte. Ce problème concerne surtout les copropriétés, les points de regroupement dans les immeubles où nous constatons un fort taux d'incivilité. En effet les personnes ont tendance à déposer des sacs OM sur le sol à côté ou devant les poubelles alors que ces dernières sont souvent vides.

### TRAVAUX

► Merci de nous prévenir des futurs travaux en envoyant les arrêtés aux adresses mails suivantes : [info@sibreca.fr](mailto:info@sibreca.fr) ou [communication@sibreca.fr](mailto:communication@sibreca.fr)

Ces quelques problèmes empêchent la collecte des poubelles. Afin d'assurer aux ripeurs un travail dans les meilleures conditions merci de diffuser ou de rappeler à vos administrés et administrées les règles de collecte des déchets ménagers. Sans la vigilance des habitants et habitantes leur poubelle ne seront pas collectées. Cela peut conduire à différentes nuisances : odeurs selon les périodes, saturation des poubelles, problèmes de salubrité publique, etc.

## BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Une pratique interdite et punissable

Au-delà des possibles troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que les risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants : hydrocarbures aromatiques polycycliques, dioxines et furanes, monoxyde de carbone, etc., dont des particules fines (PM10) fortement polluantes pour les personnes à proximité des feux.

La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

Comme le stipule la Circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage des déchets verts, cette pratique est punissable d'une amende à hauteur de 450 €.

**Il en va de la responsabilité de chacun de respecter l'interdiction de brûler les végétaux.**

Afin de valoriser les végétaux à domicile plusieurs méthodes sont possibles :

### LE MULCHING

Taille fine de l'herbe haute laissée sur place pour protéger et nourrir la pelouse.

### LA TAILLE D'ARBRES

Les tiges longues et droites peuvent servir dans le potager. Les plus grosses branches peuvent être utilisées pour les barbecues de cet été.

### LA TAILLE DE HAIES ET D'ARBRES

Entassées les tailles de haie et d'arbre peuvent servir d'abris pour la faune du jardin.

### LE PAILLAGE

Les tontes de pelouse sèches peuvent servir de paillage pour les arbustes, haies ou au potager.



## Infos pratiques



### SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE

► Adresse postale :  
1 Place de la mairie - 73800 Ste-Hélène-du-Lac  
Tél : 04 79 84 22 75  
Courriel : [mairie@sainte-helenedulac.com](mailto:mairie@sainte-helenedulac.com)

► Horaires d'ouverture du secrétariat au public  
Secrétaires : Nathalie CARRET et Fabrice PAYET  
- Mardi de 17 h à 19 h - Mercredi 14 h à 17 h - Vendredi de 16 h à 18 h  
► Entretien avec le maire, ou un adjoint : sur RDV à solliciter auprès du secrétariat

### DÉCHETS MÉNAGERS

► Collecte des ordures ménagères : tous les lundis en début de matinée, y compris les jours fériés.  
► Tri sélectif - trois sites complets à :  
• La salle polyvalente  
• Au croisement de la route des Quatre chemins et Pichat (vers les lagunages)  
• Route adjudant Constant CHENE (parking de la Gare)  
+ Un site partiel, rue Touvet.

### DÉCHETTERIES

#### Carte d'accès aux déchetteries de Cœur de Savoie

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, il est nécessaire d'avoir une carte pour accéder aux déchetteries de Cœur de Savoie. La demande de carte d'accès en déchetteries est gratuite et réservée aux particuliers ainsi qu'aux professionnels résidant sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Cœur de Savoie. Effectuez votre demande en ligne : <https://cartesdecheteries.coeurdesavoie.fr/>

► Horaires de la déchetterie de Porte de Savoie Francin :  
Lieu-dit ile Besson - Tél : 04 79 36 41 06  
Lundi, Jeudi, Vendredi, Samedi : de 8h à 12h et de 14h à 18h30  
Mardi, Mercredi : de 14h à 18h30

► Horaires de la déchetterie de Pontcharra :  
Impasse Denis Papin - Tél : 04 76 97 19 52  
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi : de 8h à 12h et de 15h à 18h30

► Horaires R de Récup à Pontcharra :  
90 Rue de La Ganterie à Pontcharra - Tél : 06 49 99 05 46  
Web : [rderecup.com](http://rderecup.com)

Ouverture à la vente : le mercredi et vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h30 à 13h

Ouverture aux apports : le mardi de 14h à 17h30, le mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le samedi de 10h à 13h

### RECENSEMENT MILITAIRE ET JAPD

► Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans : se présenter en mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

!! Attention, l'attestation de recensement est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics. Après le recensement, chaque jeune recevra une convocation à la journée d'appel pour la préparation à la défense (JAPD), en général avant son 18<sup>e</sup> anniversaire.

### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

► Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les électeurs peuvent désormais s'inscrire sur les listes électorales au plus proche du scrutin. L'inscription est désormais possible jusqu'à six semaines du scrutin, au lieu du 31 décembre de l'année précédente comme c'était le cas auparavant.

• Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site : <https://www.service-public.fr>, et aura la possibilité de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/service-en-ligne-et-formulaires/ISE>

#### Chaque électeur devra alors :

- être âgé de 18 ans, au plus tard le 9 avril 2022 ;
- être de nationalité française ou ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne.

INFO-PUBLIC a réalisé un document d'information à destination des citoyens. Toutes les informations liées aux élections municipales sont à retrouver sur leur site : [www.info-public.fr](http://www.info-public.fr)

### NUMÉROS UTILES

- Urgences
  - Pompiers 18
  - SAMU - Urgences médicales : 15
  - Appel d'urgence Européen : 112
  - Centre hospitalier de Chambéry : 04 79 96 50 50
  - Centre anti-poison de Lyon : 04 72 11 69 11
  - Gendarmerie Montmélian : 04 79 84 21 25 (après 19 h : 17)
  - Assistance sociale : 04 79 44 23 30  
(Le Comte Rouge, Av de Savoie à Montmélian)
  - EDF Urgences-sécurité : 09 72 67 50 73
  - SOS Avocats : 06 73 55 79 06
- Ecoles
  - Ecole de Laissaud : 04 79 28 91 05
  - Cantine-garderie de Laissaud : 06 85 34 69 96  
Mme TEDESCO
  - Ecole de Les Mollettes : 04 79 28 90 59
  - Cantine-garderie de Les Mollettes : 06 64 54 27 08  
Mme COMPAGNO
  - Ecole de Ste-Hélène du Lac : 04 79 84 27 64
  - Cantine-garderie de Ste-Hélène du Lac :  
[cantinegarderie@sainte-helenedulac.com](mailto:cantinegarderie@sainte-helenedulac.com)
- Administrations diverses
  - Trésorerie-perception : 04 79 84 06 86
  - La Poste : 3631
  - Pôle Emploi : 39 49
  - Communauté de Communes Cœur de Savoie :  
04 79 84 36 27
  - Territoire de Développement Local : 04 79 84 35 10
  - A.D.M.R. : 04 79 84 44 01 (rue Dr Veyrat à Montmélian)

Directrice de publication : Sylvie Schneider  
Rédacteur en chef : Emmanuel Coux  
Rédaction : Conseil municipal de Sainte-Hélène-du-Lac  
Illustrations et photos : Mairie de Sainte-Hélène-du-Lac - C.C. Cœur de Savoie (Alpespace)  
- C. Garin - J.P. Dejos - CEN Savoie  
Conception et mise en page : Studio Signé Blulette à Alpespace - [www.signeblulette.com](http://www.signeblulette.com)  
Tirage : 450 exemplaires  
Imprimé sur du papier recyclé certifié PEFC, issu de forêts gérées durablement



# Création d'une centrale photovoltaïque



La commune de Sainte-Hélène-du-Lac s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de transition énergétique, ce qui permet à notre village d'être acteur face aux enjeux climatiques du 21<sup>e</sup> siècle et de s'inscrire dans le **PCAET** (**P**lan **C**limat **A**ir **E**nergie **T**erritorial) qui invite les 41 communes du territoire de la Communauté de Communes Cœur de Savoie à **réduire de 20 % la consommation d'énergie**, de **diminuer de 40 % les émissions de gaz à effet de serre** et de **produire 32 % d'énergies renouvelable d'ici 2030**.



Dans cette optique, nous vous annonçons l'an dernier notre souhait de créer une centrale photovoltaïque sur les toits de certains bâtiments communaux. Après consultation de l'**ASDER** (**A**ssociation **S**avoyarde pour le **D**éveloppement des **E**nergies **R**enouvelables) pour étudier les diverses installations possibles dans notre commune, il est apparu que **les toits de la mairie, de l'école et des bâtiments techniques étaient les plus adaptés pour ce projet**.

Le choix des bâtiments à valoriser étant acté, nous avons décidé de confier le projet de centrale photovoltaïque à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) : « **Centrales villageoises Le Solaret** ».

Les Centrales Villageoises sont des sociétés **coopératives locales à gouvernance citoyenne** qui portent des projets en faveur de la transition énergétique en s'inscrivant dans une logique de territoire. Elles fonctionnent en réseau au sein d'une Association et partagent un modèle commun, basé sur le partage d'un grand nombre d'outils et de services... Elles associent citoyens, collectivités et entreprises locales et contribuent aux objectifs énergétiques en tenant compte d'enjeux territoriaux transverses (développement économique local, intégration paysagère, lien social, etc.).

Le territoire des « Centrales Villageoises Le Solaret » est la Combe de Savoie qui accueille actuellement une vingtaine de ces projets. Dans ce modèle, **la commune loue à la société coopérative les toits communaux concernés pour un bail de 20 ans**. « Le Solaret » prend en charge l'ensemble du processus, depuis l'étude et l'installation jusqu'à la gestion de la centrale.

Ce projet pourrait être réalisé au cours du deuxième trimestre de 2022. Une **réunion publique** sera organisée prochainement par la commune, au cours de laquelle des représentants des « Centrales villageoises Le Solaret » viendront expliquer en détail le projet aux élus et aux habitants.